

## Victor-Doré (Déficiência motrice grave : code 36)

### **1. Clientèle et services offerts à l'école Victor-Doré**

- L'école primaire Victor-Doré accueille des élèves âgés de 4 à 12 ans.
- Ces élèves présentent une déficiéncia motrice grave (code 36), accompagnée ou non de troubles associés.
- Programmes éducatifs offerts : Programme d'éducation préscolaire, PFEQ, CAPS, PÉDIP.
- Victor-Doré travaille en partenariat avec le Centre de réadaptation Marie Enfant (CRME) pour les services de réadaptation à l'intérieur de l'école (ergothérapie, physiothérapie, inhalothérapie), la clinique de psychiatrie et la clinique d'orthèses en plus des services en travail social, psychologie, orthophonie et infirmerie.

### **2. Documents essentiels à fournir au CREEHDP pour l'étude du dossier**

- Rapports datant de moins de 2 ans :
  - Ergothérapie
  - Physiothérapie
  - Orthophonie, si disponible
  - Intellectuel, si disponible
  - Autres rapports médicaux pertinents
- Rapport ou lettre datant de moins de 18 mois :
  - Indiquant le diagnostic de déficiéncia motrice signé par un médecin

### **3. Profil des élèves orientés à Victor-Doré**

- Les impacts du diagnostic de déficiéncia motrice sont graves et ont des répercussions sur le fonctionnement scolaire et personnel de l'enfant.
- L'élève doit avoir un retard significatif au plan moteur global.
- Doit bénéficier de services en réadaptation (ergothérapie et physiothérapie) en déficiéncia physique.
- L'élève peut avoir une déficiéncia intellectuelle légère, modérée à sévère ou profonde.
- Élève polyhandicapé.
- Doit bénéficier d'une école sans barrière architecturale.
- Les parents et l'enfant seront conviés à une rencontre de pré-admission, avec des membres du personnel scolaire et de réadaptation, dans le but de recueillir des informations supplémentaires. À la suite de cette rencontre, la décision sera prise s'il est admissible ou non à l'école Victor-Doré.

- **Déficiência motrice grave** (doit correspondre au code 36)
  - Dont l'évaluation du fonctionnement neuromoteur indique la présence d'un ou de plusieurs dommages d'origine nerveuse, musculaire ou ostéoarticulaire affectant ses mouvements.

<i>Exemples de troubles d'origine nerveuse :</i>	<i>Exemples de troubles d'origine ostéoarticulaire :</i>	<i>Exemples de trouble d'origine musculaire :</i>
Ataxie de Friedreich	Malformations congénitales	Dystrophie musculaire
Paraplégie, tétraplégie	Spina-bifida	
Déficiência motrice cérébrale	Amputation	<b>Autre :</b>
Traumatisme crânien	Arthrite rhumatoïde juvénile	Condition dégénérative
Épilepsie non contrôlée		

- L'élève peut présenter des conditions associées à sa déficiência motrice grave :
  - ✓ Trouble du langage
  - ✓ TDAH
  - ✓ Syndromes ou condition médicale complexe (ex : gavage, assistance ventilatoire, épilepsie, etc.)
  - ✓ Déficiência visuelle ou auditive
  - ✓ Déficiência sensorielle
  - ✓ Trouble d'apprentissage
  - ✓ Etc.
- L'élève qui peut nécessiter des périodes de réadaptation plus intensives (ex : grand brûlé, accidenté, séquelle d'opération/intervention chirurgicale, etc.).
- Limites** dans l'accomplissement de tâches normales de **façon très importante et persistante**.
- Malgré les aides techniques (fauteuil roulant, appareils de communication, etc.), limites fonctionnelles graves dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne (AVQ) : soins corporels, alimentation, habillage, aller à la toilette, se déplacer dans l'école, etc. L'élève nécessite une aide continue dans toutes les AVQ.
- Limites importantes sur le plan de la mobilité (élève qui se déplace en fauteuil roulant, avec une marchette ou des cannes; élève en processus d'acquisition ou de perte de la marche).
- Difficultés motrices ayant un impact important ou rendant impossible l'accomplissement de tâches liées aux apprentissages.
- Difficultés graves au plan de la communication verbale nécessitant l'utilisation d'un moyen de communication substitut.

#### 4. **Mandat suprarégional**

- Un financement est prévu pour accueillir les élèves correspondant aux mandats suivants :
  - Codes 36 + 24 (DIM-S)
  - Codes 36 + 44 (déficiência auditive)
  - Codes 36 + 23 (DIP)
  - Codes 36 + 42 (déficiência visuelle)
- Les autres profils pourraient être acceptés sous certaines conditions.